

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

ABONNEMENT.
A SAUMUR :
Un an... 30 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 8
A PARIS :
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33.

INSERTIONS.
Annonces, la ligne... 30 c.
Réclames... 30
Faits divers... 15
RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des inscriptions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

On s'abonne :
A PARIS,
Chez M. HAYAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

SAUMUR,
3 Mars 1881.

Bulletin politique.

La question de paix ou de guerre s'agite toujours à Constantinople et à Athènes. D'après une dépêche de Vienne, reçue par le Daily Telegraph, il résulte clairement des dernières nouvelles que les ambassadeurs rencontrent à Constantinople des difficultés considérables. La Porte a pris sa décision sur la rectification de frontière en Thessalie. Elle est résolue à céder peu de chose en Épire et à conserver en tout cas Prevesa. Mais avant de faire aucune communication officielle sur ce sujet aux ambassadeurs, la Porte désire savoir, comme de juste, quelle est la ligne de frontière qu'ils tiendraient pour acceptable.

dington et de M. de Freycinet, au gouvernement d'Athènes ne suffisent plus pour expliquer cette ardeur intraitable et ces convoitises insensées, surtout depuis l'embargo mis sur les munitions de guerre. Les excitations de notre gouvernement ont bien été la cause première de cette situation ; mais, depuis un an, la Grèce a agi secrètement aussi sur les provinces qu'elle convoite et sur toutes les populations des Balkans. Sûre de n'être pas contrecarrée dans ses trames, elle a noué des intelligences avec tous ses congénères de la religion grecque, pour préparer une vaste insurrection dans les provinces des Balkans, sur les derrières et les flancs de l'armée ottomane. Au premier coup de canon tiré sur les frontières de l'Épire et de la Thessalie, la Roumélie et la Bulgarie se lèveraient peut-être en armes pour conquérir une indépendance que le traité de Berlin ne leur a donnée qu'à demi. Sans cet espoir, la résistance des Grecs à tout accommodement ne se comprendrait pas. C'est parce qu'ils comptent allumer l'incendie dans toute la région balkanique qu'ils se montrent si arrogants vis-à-vis des remontrances de l'Europe. Qui sait encore s'ils ne voient pas dans cette éventualité redoutable un moyen de susciter une conflagration générale, « de mettre le feu au monde », comme disait M. Barthélemy Saint-Hilaire, et de forcer ainsi quelque puissance à prendre parti pour eux ? C'est là un côté de la question et le plus grave peut-être, qu'il ne faut jamais perdre de vue, dans les complications actuelles, pour comprendre l'audace obstinée des Grecs et les allures bésitantes de la diplomatie qui est aux prises avec une situation des plus difficiles.

Chronique générale.

A l'occasion du budget des cultes, et en vue de rassurer les esprits effrayés par les

abus et les excès dont le gouvernement s'est rendu coupable contre le clergé et la religion, M. Gambetta se propose de prononcer un discours dans lequel il recommanderait la modération, la conciliation et le respect de la religion (!!).

Le Français croit pouvoir affirmer que le Président de la République désirerait voir le cabinet prendre part à la discussion publique du scrutin de liste.

Les recteurs d'académie viennent d'être consultés par le ministre de l'instruction publique pour faire connaître, aussitôt que possible, les nom, prénoms, âge et lieu de naissance des élèves ecclésiastiques non ordonnés qui seraient employés dans l'enseignement libre.

Les socialistes communistes s'y prennent à l'avance cette année pour célébrer l'anniversaire du 18 mars. Un comité exclusivement composé d'amnistiés de la Commune, dont le siège est à Bercy, vient d'organiser une souscription qui s'étendra aux vingt arrondissements, pour recueillir les subsides nécessaires à un grand banquet commémoratif qui aura lieu le 18 mars à Montmartre.

Hier, dans la commission sénatoriale de la réforme judiciaire, une discussion très-vive a eu lieu relativement au rôle de la magistrature pendant le 16 mai. MM. Brunet, le duc Pasquier et Jules Simon ont fait supprimer des passages blessants pour les représentants du Sénat.

La guerre est de plus en plus déclarée entre M. Barthélemy Saint-Hilaire et M. Gambetta. Cette fois, M. de Saint-Vallier serait du côté de son ministre.

M. Drouyn de Lhuys, ancien ministre, est décédé lundi matin à Paris, à l'âge de 76 ans. M. Drouyn de Lhuys était né à Paris le 19 décembre 1805.

La commission d'enquête sur les actes du ministère Cisse y a tenu une nouvelle séance pour arriver à la clôture définitive de ses travaux.

Le président, M. Philippoteaux, a présenté un résumé sommaire et rapide de ses travaux. La commission en est à sa trente-septième séance et a entendu 154 témoins. Elle peut maintenant conclure sur les rapports qui lui ont été présentés par MM. Langlois, Le Faure, Dréolle, Pâtissier et Farcy, et désigner son rapporteur général.

Deux questions capitales ont été mises aux voix : l'accusation de concussion et l'accusation de trahison. A l'unanimité des dix-sept membres présents, il aurait été, d'après les informations du Figaro, répondu : Non.

Trois questions subsidiaires ont été ensuite posées ; elles ont trait à des abus administratifs constatés, à des faits particuliers, intéressant divers employés, et à des réformes à introduire dans les errements administratifs.

Des discussions se sont engagées sur ces trois points, et la commission a dû remettre à une séance ultérieure la nomination de son rapporteur. Ce rapporteur sera probablement M. Langlois.

Le désir de la majorité des membres de la commission est que le rapport et ses annexes soient déposés avant les vacances de Pâques sur le bureau de la Chambre, afin que la discussion puisse en avoir lieu à la reprise de la session.

Lundi, 21 février, le terrible M. Devès interpellait M. Gambetta à la Chambre, au sujet des fameux 30,000 fusils. Jeudi... il déjeunait avec le maître !

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE MARIAGE DE RENÉE

PAR M^{lle} MARTHE LACHÈSE.

Le jour était déjà bien avancé lorsque M^{me} de Valbret regagna sa demeure. Le valet de chambre lui ouvrit et, tandis qu'il plaçait dans la cheminée quelques bois minces destinés à faire un feu plus promptement excité, il dit : — M^{me} de Broz est venue vers deux heures. Elle a bien regretté de ne pas rencontrer M^{me} la marquise. Elle a voulu monter néanmoins et m'a chargé de prévenir Madame que si rien ne s'y oppose, elle viendra lui demander à déjeuner demain. — C'est bien, Pierre, je vais lui faire dire que je l'attendrai avec plaisir. — M. de Bois-Rougès est venu aussi deux fois. Il veut absolument voir M^{me} la marquise. Il sera ici vers cinq heures. — Tant mieux, car j'allais l'envoyer chercher. Avez-vous fait du feu dans le petit salon ? — Oui, Madame.

— Eh bien ! avertissez Françoise que je suis rentrée ; il est déjà cinq heures moins un quart. Quelques instants plus tard, la marquise avait revêtu sa robe de chambre et, brisée de fatigue, s'étendait dans un fauteuil. La veille elle songeait avec inquiétude, elle essayait de nouer dans sa pensée les fils d'une question bien grave, puisque, de cette question, dépendait le bonheur de deux jeunes vies, l'avenir d'une famille, tout ce qui se trouve au fond de ce mot : « mariage, » traduit si souvent aujourd'hui par celui d'affaire ou de position ; maintenant, elle se réjouissait et remerciait Dieu des moyens étranges qu'il lui avait donnés pour arriver au but... Un coup de sonnette interrompit ses réflexions. Puis, soulevée par la main du vieux Pierre, la portière donna passage à Xavier de Bois-Rougès. — Madame ! Ah ! Madame ! Il prit la main de la marquise et la baisa. — Ah ! Madame !... Il s'essuya les yeux. — Calmez-vous, mon enfant, dit M^{me} de Valbret. Je crois vraiment que vous pleurez. Est-ce de joie ou de chagrin ? — Madame, comment me le demandez-vous ? — Parce que je pense qu'il pourrait y avoir contradiction dans vos sentiments. — Oh ! non, je vous l'assure, bien que ce pauvre Alphonse fasse vraiment pitié. Mais je ne puis me

soustraire ni à l'amitié, ni surtout à la justice. — Comprenez-vous maintenant pourquoi vous ne deviez pas être témoin de l'offre que je voulais faire à M. Le Mahouët ? — Je me le répète sans cesse. Dans quelle position je me serais trouvé ! Combien je vous remercie, Madame, de cette bonté qui prévoit tout, qui sauvegarde tout... — Avouez que, sur le moment, vous m'en vouliez un peu. — Non, je ne puis vous faire un aveu semblable, il ne serait pas conforme à la vérité. Certainement, j'aurais préféré prendre part à cet entretien dont j'espérais beaucoup pour Étienne, sans cependant me douter de ce qu'il amènerait. Mais j'ai toujours pensé que, si vous m'éloigniez, c'est que des raisons excellentes vous obligeaient à prendre cette décision. — Voyez-vous ce que c'est que la confiance ! Une chose admirable. — Quand elle est bien placée, dit vivement Xavier. — Sans doute, reprit la marquise en riant. Mais, mon cher enfant, vous avez les nerfs affreusement surexcités. — Je n'en peux plus, dit Xavier. Si vous saviez ce que c'est que ma vie depuis ce matin : entre les ravissements de l'un et le désespoir de l'autre ! il m'a fallu demander au ministère grâce pour deux

jours. C'est ma mère qui s'est chargée de cette requête, je n'avais pas même le moyen de m'en occuper. Cette bonne mère est, comme moi, toute heureuse. Vous la verrez sûrement demain, Madame. — Tant mieux. Mais parlez-moi donc de mon protégé. Comment vous a-t-il appris la grande nouvelle ? — Il ne pouvait plus parler. Quand nous avons été dans la rue, il m'a pris par la main, il me semblait que j'étais touché par un tison. Il m'entraînait ainsi à travers les voitures qui stationnaient devant votre portail. Moi, je lui répétais : — Qu'as-tu donc ? tu m'effraies ? — Quand nous avons eu atteint le vide, il s'est jeté dans mes bras, il disait : — Oh ! Xavier ! Xavier ! — Je ne le questionnais plus, puisqu'il ne pouvait plus me répondre. Enfin il reprit un peu de voix et me dit : — J'épouse M^{lle} Vangaramenghen. — Nous marchions : ces mots m'ont arrêté net. — Que dis-tu ? ai-je demandé presque épouvanté. — J'épouse M^{lle} Vangaramenghen, dit-il de nouveau et cette fois très-distinctement. Ah ! mon cher Xavier, que je suis heureux ! — Ce fut à moi de rester muet. Il se passa dans ma tête un moment de confusion, je vous l'assure,

Quelle comédie et quelle farce! Comme ces messieurs, nos maîtres, s'entendent, n'est-ce pas, à se moquer du public!

Le colonel Chatel, mis à la retraite d'office, après acquittement de Bordeaux, a saisi le conseil d'Etat.

Sous ce titre : *Les collégiens libres-penseurs*, le *Moniteur* a publié ces judicieuses réflexions :

« Il y a quelques jours déjà, un certain nombre d'élèves du lycée de Bourges ont adressé à M. le ministre de l'instruction publique, en ayant soin de la communiquer en même temps à l'un des organes de la presse radicale, la *Justice*, une lettre destinée à protester contre l'enseignement religieux qui leur est donné par l'aumônier de l'établissement, et pour réclamer la liberté de conscience. Nous nous attendions à ce que le ministre aurait relevé, comme il convient, une pareille infraction à la discipline et un pareil oubli, non-seulement des bienséances scolaires, mais aussi de la loi qui, jusqu'ici, rend l'enseignement religieux obligatoire dans les internats. Mais M. Jules Ferry, qui si souvent parlé, sans que cela fût nécessaire, a gardé cette fois le plus profond silence. Nous ne dirons pas cependant que ce soit un silence prudent.

« En effet, rien ne saurait mieux faire comprendre le triste caractère de la conduite que tient le gouvernement en matière religieuse, que cette sorte de propagande anti-religieuse qui s'exerce dans les collèges, et que ces manifestations faites par des élèves au sujet de ce qu'on leur enseigne et de ce qu'on doit leur enseigner. En voyant M. Jules Ferry encourager par son silence les protestations des lycéens contre une des branches de l'enseignement, on s'étonne qu'on ne leur ait pas encore donné voix délibérante dans le conseil supérieur de l'instruction publique qu'il vient d'organiser, et qu'il ne leur demande pas respectueusement leur avis sur le régime des pensums, et le système des programmes.

« La chose ne serait certes pas plus étrange que ce qui se passe en ce moment au sujet de la religion, et elle serait peut-être plus amusante. A la rigueur, on pourrait rire de voir les collégiens réclamer le remplacement d'une version grecque ou latine par une leçon de gymnastique, ou par une partie de balles; mais il est profondément attristant d'assister à ces déclarations d'athéisme faites par des écoliers imberbes, qui raisonnent de ce qu'ils ne savent pas, et qui devraient attendre leur majorité pour aspirer à la liberté de ne pas croire en Dieu. »

De l'incrédulité à la révolte et de la révolte à l'anarchie, il n'y a pas loin. L'expérience qui s'est faite en grand pour la France se réalise en petit dans les collèges de l'Etat. Plus de religion, plus de morale, plus de maîtres, plus d'études, c'est la décadence pour l'Université de France, qui succombe ainsi sous le poids du monopole qui devait faire sa force et sa grandeur.

Les gouvernements révolutionnaires ont encouragé l'esprit de doute, l'indifférence religieuse, plus que cela, l'athéisme, dans l'enseignement de l'Etat... Le personnel, à pari de nobles exceptions, est aujourd'hui tel que l'avaient rêvé les maîtres de la libre-pensée à l'époque où le rationalisme et l'incrédulité revêtaient les formes aimables que leur offraient les leçons de Cousin et de Jouffroy... et le mal est descendu du haut enseignement dans l'enseignement secondaire... Aujourd'hui les élèves, nous en avons vu de nombreux exemples, sont à la veille d'appliquer au régime intérieur des écoles le dogme de la souveraineté du peuple.

Le *Gaulois* persiste à soutenir que le général Ney, duc d'Elchingen, est mort assassiné et non suicidé. Il publie à l'appui de sa thèse la lettre suivante (à laquelle nous conservons la même orthographe) de la propriétaire qui a loué la maison au général :

« Fontenay-aux-Roses, le 27 février.

» Mon cher frère,

« Je viens de recevoir le journal de *Mot d'ordre* sur lequel il y a des détails sur la mort du général Ney, tout est détail, la, son bien conçu dans notre sens, mais, il y a encore bien autre chose, c'est moi et Fillion qui ont loué la maison à 2 officiers de cavalerie les nommés Duvivier et Bapt, dont le reçu est aux nom de Julien Bapt datte du samedi 5 février moyennant 85 pour un moi, la chaises est aussi à moi je les prêtés lundi dernier, en effet dans la maison il n'y a aucun meuble cest Fillion qui a fait établi le tir par lassentiment de M. Blanchet pour qu'il n'arivert pas de malheur, et le tir ne se trouvent pas dans le sous sol comme les journaux le dise mais bien dans le jardin. Nous avons notre conviction qui ne se divulgera qua qui de droit.

» Quand il te fera plaisir de venir nous voir la porte est toujours ouverte pour toi. Nous nous portons tous assez bien.

» Ta sœur qui t'embrasse,

» femme FILLION. »

Les réticences qui terminent cette lettre indiquent que, dans l'esprit de son auteur, le dernier mot n'était pas dit sur cette affaire et que ce dernier mot n'était pas : suicide.

Telle était aussi l'opinion des gens du pays.

Enfin, malgré d'honorables scrupules, malgré le désir de laisser le silence se faire autour d'un irréparable malheur, la police a dû agir.

Et avant-hier soir déjà, croyons-nous, un des assassins présumés du général Ney était arrêté. On dit même que les personnes arrêtées sont au nombre de trois, et qu'elles ont été surprises peu d'instant après le crime.

Il y aura donc instruction, et tout porte dès maintenant à croire qu'un des hauts fonctionnaires de la préfecture était dans le vrai quand il se chargeait de démontrer que le général a été assassiné.

La manifestation Hugolâtre.

Pour célébrer le 79^e anniversaire de la naissance de Victor Hugo, un grand nombre de républicains ont défilé dimanche en chantant la *Marseillaise* dans l'avenue d'Eylau, et ont déposé devant la porte du vieux poète une quantité d'objets divers.

Nous ne sommes pas surpris que les loges maçonniques aient figuré dans une manifestation due à l'inspiration révolutionnaire, et qui a eu pour objet avoué de fêter, non pas une gloire littéraire qui a honoré notre siècle, mais la grande déchéance qui nous attriste; non pas le poète français, mais le coryphée républicain.

Ce qui n'est pas admissible, c'est la présence d'écoles et de collèges mêlés officiellement au cortège et participant, par ordre, à la démonstration politique. Rien ne nous étonne, assurément, de la part de M. Jules Ferry. Mais ce mélange des enfants, qui lui sont confiés, avec des citoyens hurlants et avinés qui promènent dans Paris des étendards rouges, marque quel respect l'âme envers la jeunesse, et quelle confiance il doit inspirer aux pères de famille.

Le poète a parlé; il a parlé à la ville de Paris, en la personne de son représentant, M. Sigismond Lacroix.

Des petites filles ont ouvert le défilé: l'une d'elles portait une bannière rose où est écrit en lettres d'or: *L'art d'être grand-père*; elle récite un compliment rimé par M. Catulle Mendès.

Des corbeilles en osier placées à l'entrée sont destinées à recevoir les bouquets, les couronnes, les cartes de visite, etc... Nous mettons avec intention cet etc... car nous remarquons une paire d'épées de combat déposées par un maître d'armes et une pièce de pâtisserie montée où sont inscrits les titres des principales œuvres du poète.

La délégation du conseil municipal de Paris, précédée par deux huissiers et ayant à sa tête M. Sigismond Lacroix, se présente à midi; elle s'arrête devant l'hôtel, et M. Victor Hugo, de sa fenêtre, prononce son discours.

Vient ensuite le défilé des corporations, délégations, sociétés de toutes sortes, les plus étranges et les plus diverses. Nous citerons le comité des gens de lettres, l'Ecole normale, les divers lycées de Paris, les élèves des Arts et Métiers, les *Félibres de Paris*, la *Cigale*, la *Pomme*, les élèves du Grand-Orient de France, les *Gais Parisiens*, les *Epicuriens*, les *Amis du Divorce*, la chorale d'Alsace-Lorraine avec une bannière noire aux armes de Metz et de Strasbourg, les sociétés de Saint-Denis à la bannière fleurdelysée avec le vieux cri *« Montjoie et Saint-Denis »*.

Les métiers étaient représentés par leurs chambres syndicales; on remarquait une vingtaine de sociétés de gymnastique, allusion sans doute aux cabrioles politiques de Victor Hugo.

Les typographes avaient envoyé un char orné de formes, de rouleaux, de clichés. Au centre était placée une vieille presse sur laquelle a été imprimée pour la première fois *Han d'Islande*.

der l'effet. Cependant, je me souviens que vous aviez paru connaître son nom lorsque je vous avais donné son adresse. Je le lui dis. Il me soutint que son nom, étant souvent cité au barreau, pouvait bien être venu jusqu'à vous, mais que, jamais, il ne vous avait adressé une parole, ni même vue de près, avant d'être reçu par vous.

(A suivre.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de lettres. Traduction réservée.

Théâtre de Saumur.

Direction E. BOULANGER.

TOURNÉES ARTISTIQUES DE FRANCE

CH. MASSET, directeur.

LUNDI 7 mars 1884.

ABONNEMENT COURANT

UNE REPRÉSENTATION DE

JEAN BAUDRY

Pièce en 4 actes, de la Comédie-Française, par M. Aug. VACQUERIE.

M. Ch. MASSET jouera le rôle de *Jean Baudry*; M^{lle} M. LARILLIÈRE celui d'*Andrée*.

Au Trocadéro, une grande matinée littéraire, où se sont fait entendre les artistes de la Comédie-Française et de l'Opéra, était donnée au bénéfice des pauvres. Le soir, la Porte-Saint-Martin, la Gaîté, l'Odéon, le Théâtre-des-Nations et le Châtelet s'étaient mis en frais de poésie.

Cette manifestation a eu son écho à Lille, à Toulouse et dans quelques autres villes.

Une spirituelle réponse est venue de Montpellier aux républicains qui ont fait leur la gloire ancienne de Victor Hugo; elle est formulée dans ce télégramme :

« Les étudiants royalistes de Montpellier félicitent le poète-auteur des *Odes à Louis XVII*, au duc de Berry et au comte de Chambord; ils espèrent qu'il chantera encore et bientôt l'avènement d'Henri V. »

Etranger.

Newcastle, 4^{er} mars.

Le major Fraser a réussi à échapper aux Boers et est rentré au camp.

Les pertes des Anglais, dans le combat de Spitzkop, sont de 330 hommes tués, blessés ou prisonniers.

Le général Colley fut tué d'un coup de feu à bout portant.

On évalue le nombre des Boers dans cette affaire à 2,000 hommes. Ils avaient une réserve d'égale force.

Le commandant des Boers a télégraphié à Bloomfontaine aussitôt après la bataille :

« Durant cinq heures, nous avons fait des prisonniers. Une compagnie d'infanterie et sept officiers anglais sont en notre pouvoir. »

Une grave insurrection vient d'éclater en Albanie.

Les Albanais insurgés ont occupé Prizrend et Pibra. Un corps de 4,000 soldats turcs et de six canons est parti de Janina en toute hâte dans le but d'attaquer les rebelles. On craint que ce ne soit le prélude d'un drame en Albanie, dans le cas où l'insurrection gagnerait l'Épire.

Nous parlions déjà ces jours-ci de ces ferments insurrectionnels comme devant secouer l'armée grecque. Nous ne pensons pas que l'événement nous donnerait si tôt raison.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 2 mars.

Les cours de compensation sur les fonds étrangers et les valeurs sont fixés aux environs des prix les plus élevés de la quinzaine. Il y a une reprise sur nos rentes. Le 5 0/0 est à 119.62 1/2.

L'action du Crédit Foncier est à 1.680 après avoir été compensée à 1.685. Il se produit encore quelques réalisations de bénéfices. Cette intervention d'acheteurs nouveaux ne peut que justifier les cours. L'attention se porte d'une façon très-soutenue sur les Obligations Communales Nouvelles 500 francs 4 0/0. Le Crédit Foncier Algérien va de 675 à 685.

On constate un mouvement très-actif de demandes sur les actions de la Grande Imprimerie. Ce titre aura un gage foncier considérable, puisque de vastes établissements vont s'élever sur les 2,500 mètres de terrains dont la Société est propriétaire au centre de Paris. Rappelons que, d'après les évaluations les plus modérées, le dividende doit représenter 10 0/0 du capital social. La souscription étant close samedi prochain le 5, les capitalistes ont intérêt à ne plus différer l'envoi de leurs demandes. On peut, en effet, tenir pour certain qu'une plus-value assez importante suivra la clôture de la souscription.

Les actions de la nouvelle Société des Forges, Laminiers et Acieries d'Ivry se négocient à 350 fr. prix net. Elles sont entièrement libérées. Ce prix est très-favorable aux acheteurs.

Les obligations de la Société des Eaux d'Hyères donnent lieu à des arbitrages fort intéressants contre des valeurs de même ordre: actions et obligations des Eaux de Lyon et à la Compagnie Générale des Eaux de Paris. On augmente par cet échange le rendement de son portefeuille de 1/2 à 1 1/4 pour cent.

Les obligations de la Rente Mutuelle sont l'objet d'un courant suivi de demandes. Ce sont de petits titres de 100 francs, très-facilement maniables, mais qui offrent aux capitaux des avantages vraiment exceptionnels.

On est lourd à 4,085 sur le Crédit Lyonnais. La Banque nationale est très-ferme à 625. Il y a des négociations sur la Banque européenne à 200 fr. prix net. La Banque de Dépôts et d'Escompte est demandée à 525 avec des tendances à la hausse. Le Crédit parisien s'occupe d'affaires importantes qu'il se propose de faire seul, et dont tous les bénéfices seront pour ses actionnaires.

Nord, 1,755. Orléans, 1,415.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Les assises du 2^e trimestre de 1884 s'ouvriront à Angers le lundi 9 mai prochain.

Madame. Songez que, pendant toute la soirée, j'avais regardé cette jeune fille comme la fiancée d'Alphonse et que rien ne pouvait me préparer à faire, même en rêve, un tel projet de mariage pour mon pauvre ami Le Mahouët.

— Je ne sais plus ce que j'entends, si-je dit. Un si grand bonheur pour toi, mon Étienne!... et pour elle!...

« Ces derniers mots sortirent de mes lèvres avec une véritable joie. Vous ne le savez pas, Madame, mais hier, pendant que je vous attendais, j'avais vu cette jeune fille pleurer devant la tombe des martyrs.

— Elle demandait à Dieu de la protéger. Sa prière, vous le voyez, a été exaucée.

— Je comprends tout maintenant. Mais, comme vous devez le penser, Madame, d'abord je ne comprenais rien, et mon étonnement venait se heurter contre de véritables mystères. J'étais monté avec Étienne dans sa chambre et, là, il me racontait ce qu'il savait lui-même de cette merveilleuse solution des choses. Il me racontait comment M^{lle} Vangaramenghen ne lui était pas inconnue, étant liée avec l'une de ses sœurs; comment il avait eu l'an dernier pour une affaire où les intérêts de M. Vangaramenghen se trouvaient quelque peu engagés, ce qui l'avait mis en rapport avec ce banquier, fort distingué, paraît-il...

— C'est vrai, interrompit la marquise. C'est

pourquoi je n'ai pas voulu présenter M. Le Mahouët à son futur beau-père. Il en était connu et fort estimé. Au moment où j'ai nommé le jeune homme dont je désirais voir Renée agréer la recherche, M. Vangaramenghen s'est écrié : « Ah! très-bien! » et il m'a appris ce détail qui n'a fait que servir mon projet.

— Étienne, continua Xavier, me disait comment vous étiez arrivée peu à peu à lui faire entrevoir cette perspective radieuse. Je ne pouvais revenir de ma stupeur. Que M^{lle} Vangaramenghen fût connue de vous, je le savais, je l'avais rencontrée seule dans votre escalier.

« Que vous eussiez le désir de la soustraire au mariage qu'on voulait lui imposer, hélas! je n'en étais pas surpris, ayant pour principe que l'affection ne doit jamais rendre aveugle. Mais voir tout à coup cet Étienne Le Mahouët, dont quelques heures plus tôt vous ne saviez pas même l'histoire, que vous ne connaissiez pas du tout, qui se présentait à vous en pauvre solliciteur, le voir, dis-je, soudainement, pendant l'espace d'une visite, monter dans votre estime à un tel rang que vous en fîsiez l'époux de cette riche et belle Renée, voilà ce qui me semblait un phénomène échappant complètement à mon intelligence! Étienne ne comprenait pas davantage, mais il était tellement ému, tellement heureux, qu'il finissait par laisser de côté la cause possible pour se contenter de regar-

